

## **ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MICHEL P. SYNNOTT, BÂTONNIER SORTANT**

à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 8 mai 2019

---

Chères consœurs,  
Chers confrères,  
Chers parents et amis,  
Distingués invités,

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en mai dernier, j'annonçais que l'année 2018-2019 serait marquée par la gestion du changement ... mais, je ne pensais pas si bien dire !

Permettez-moi de vous faire un bref rapport sur quelques-uns des événements les plus marquants de la dernière année.

### **1. Un changement de garde à la direction générale**

En effet, notre directrice générale, Me Doris Larrivée, nous a annoncé son intention de prendre une retraite bien méritée. Je désire la remercier chaleureusement pour son grand professionnalisme tout au long des années. Mais, surtout, je souhaite lui témoigner notre grande reconnaissance pour avoir permis que la transition se fasse tout en douceur.

Après un processus de recrutement des plus rigoureux, le Conseil a retenu les services de Me Jack H. Chadirdjian à titre de directeur général pour succéder à Me Larrivée. Me Chadirdjian est un gestionnaire aguerri et un communicateur chevronné. C'est avec enthousiasme qu'il s'apprête à relever ce nouveau défi.

### **2. De nouveaux bureaux pour le Barreau**

Un autre événement marquant de l'année fut l'aménagement de nos nouveaux bureaux et le déménagement.

After more than forty (40) years as a tenant at the courthouse, the Bar of Montréal has moved into its new premises, just across Notre-Dame Street. From all points of views, it was a major investment.

It was a very important change for the hole staff and I congratulate them for having made this transition without any break of services.

### **3. L'élaboration d'un plan stratégique**

Comme annoncé en début de mandat, le Conseil s'est réuni pour participer à un exercice de planification stratégique. Ce fut l'occasion d'échanger afin d'établir *la Mission, la Vision, et les Valeurs* du Barreau de Montréal. Vous retrouverez, imprimé au début du «Rapport annuel», le fruit de nos réflexions.

Il reste encore des étapes à franchir, mais il s'avérait pertinent d'attendre l'arrivée en fonction du nouveau directeur général avant de procéder à l'élaboration des objectifs plus spécifiques du plan d'affaires, et d'attendre que le Barreau du Québec ait terminé d'élaborer son plan stratégique triennal afin de pouvoir s'y arrimer si nécessaire.

Alors, même s'il reste encore des étapes à franchir, le travail est très bien amorcé.

### **4. Un nouveau Code d'éthique pour Conseil**

Considérant l'importance de l'éthique et de la déontologie pour préserver la confiance du public envers la profession, le Conseil s'est doté d'un *Code d'éthique et de déontologie*.

### **5. Suivi du recours entrepris concernant le processus d'adoption des lois**

À la suite de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du Barreau du Québec, tenue le 24 mai 2018, le Conseil a demandé la suspension de l'instance et proposé la tenue d'une conférence de règlement à l'amiable afin de favoriser le dialogue entre les parties.

Puis, suite aux élections provinciales tenues en octobre, le nouveau gouvernement a pris un décret qui prévoit notamment que le *Comité de législation* doit s'assurer de l'équivalence juridique de la version anglaise par rapport à la version française d'un projet de loi. Ce décret constitue un net progrès.

Then, on January 16, the parties held an out-of-court meeting that helped to restore a climate of trust and to establish a real dialogue. This meeting was very usefull and productive.

Cette rencontre a contribué à rétablir la communication et les échanges se poursuivent toujours.

### **Pour les autres grands chantiers du Conseil**

D'autres grands chantiers ont aussi retenu l'attention du conseil tout au long de la dernière année. Pour plus amples détails, je vous réfère au rapport annuel qui vous fut remis.

### **Remerciements**

En terminant, je souhaite adresser quelques remerciements.

Je souhaite d'abord remercier tous les membres du Conseil pour leur étroite collaboration et leur engagement tout au long de l'année; ce fut un formidable travail d'équipe.

Je félicite au passage le nouveau bâtonnier, Me Alexandre Forest ; il fait partie de la nouvelle génération qui verra à poursuivre le travail amorcé dans la gestion du changement.

Je souhaite ensuite remercier Me Doris Larrivée, notre directrice générale, qui a su nous épauler tout au long du mandat, de même que toute l'équipe de la permanence pour sa rigueur et son professionnalisme.

Je remercie aussi le Bâtonnier Paul-Matthieu Grondin et toute l'équipe du Barreau du Québec pour leur étroite collaboration.

Finally, to all our volunteers: I take this opportunity to thank you very warmly for your outstanding contribution to the affairs of the Bar.

Je profite maintenant de l'occasion pour souligner la présence de mes collègues de la Commission de la construction du Québec. Ce sont des avocates et des avocats qui œuvrent au service de l'industrie de la construction, une industrie qui joue un rôle important dans l'économie du Québec. Comme le dit le dicton : «*Quand la construction va, tout va !*». Merci de votre appui et de vos encouragements.

À ma famille et à mes amis : je ne vous nommerai pas tous, mais sachez que j'apprécie grandement votre présence et votre soutien.

Chères Consœurs, chers Confrères, ensemble, façonnons l'avenir, façonnons notre avenir : **«Pour un Barreau d'avant-garde !»**

Merci !